

Élections aux Commissions administratives paritaires du 9 avril 2013

Des Techniciens Supérieurs du Développement Durable



du Ministère de l'Égalité, des Territoires et du Logement

et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Pour une défense individuelle impartiale et solidaire,

Votez pour les représentants de SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT

LA CAP : c'est la défense de votre carrière quel que soit votre lieu d'affectation

Avancement, promotion, recours de l'entretien professionnel, recours de la modulation des primes et des réductions d'anciennetés, mais aussi problèmes disciplinaires, de détachement ou de temps partiel.

La commission administrative paritaire, composée d'un nombre égal d'élus syndicaux et de représentants de l'administration gère votre carrière.

Lieu de défense des droits individuels dans le respect des règles statutaires, elle peut être également saisie par les agents dans certains cas.

Dans tous les cas, les élus syndicaux en tant que représentants des personnels sont vos porte-parole.

POURQUOI VOTER SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT?

- Pour combattre l'injustice, l'arbitraire, le corporatisme, l'individualisme, les discriminations, le harcèlement et le stress au travail,
- Pour s'opposer au démantèlement de la fonction publique, à la politique de suppression d'emplois et à leurs conséquences néfastes : non-remplacement des départs en retraite, abandon de missions, externalisations, pressions accrues sur les personnels
- Pour réclamer une autre fonction publique, une organisation du travail plus humaine, où les agents ne sont pas des pions ou des citrons que l'on presse jusqu'à ce qu'ils en tombent malades ! Pour un service public de qualité.
- Parce que Solidaires Environnement se bat depuis des années contre la dégradation des conditions de travail, contre le pilotage aux objectifs, contre la course aux indicateurs, etc.

LES ELUS TSDD DE SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT PORTERONT EN VOTRE NOM :

- La demande d'un plan de qualification exceptionnel de B en A,
- L'alignement du nombre de primes et de leurs montants sur celles des techniciens des Ministères financiers (soit une moyenne de 350 euros en plus par mois),
- Le maintien des missions dévolues aux TSDD au sein du METL et du MEDDE,
- L'augmentation du nombre de promus de 30 % par liste d'aptitude et par grade.

SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT :

S'OPPOSE :

A la dégradation des conditions de travail, les pressions hiérarchiques et le règne des indicateurs individuels.

Aux critères subjectifs de l'évaluation, les objectifs individuels du « toujours plus », les appréciations psychologiques, la gestion au profil et la fixation d'objectif individuel.

A l'installation programmée de la prime de fonction et de résultat (PFR) qui renforce l'individualisation des rémunérations.

A la réduction des effectifs, le non remplacement des départs en retraite.

A la mobilité imposée et forcée.

A la non prise en compte du lieu de résidence personnelle par rapport aux nouvelles adresses des lieux de travail lors des restructurations locales de services pour le bénéfice des frais et indemnités de changement de résidence.

DEFEND :

La linéarité des carrières par des avancements réguliers à l'ancienneté tout au long de la carrière.

L'augmentation du nombre de promotions par grade dans le corps mais aussi en catégorie A.

L'amélioration des fins de carrière (promotions « coups de chapeaux » avant la retraite).

La reconnaissance collective de la technicité et de l'expérience acquises par la requalification des agents eux-mêmes et non la seule requalification des postes (formation adaptée et continue, validation des acquis, examen professionnel ou concours interne spécial...)

L'utilisation de critères objectifs pour les promotions (ancienneté, concours internes ou examens à contenu professionnel axés sur la réalité du travail exercé).

Des règles de mobilité plus transparentes.

Une mobilité sur la base exclusive du volontariat, notamment pour les agents rencontrant des problèmes géographiques et confrontés au choix entre la promotion ou la vie familiale.

L'intégration totale des primes dans la rémunération principale et pas seulement 5 % des primes ! Ceci pour éviter une chute brutale et importante du revenu lors du départ en retraite.

Une majoration de 40 points d'indice, maintenant et pour tous, pour compenser la chute constante du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis plus de dix ans.

Une revalorisation indiciaire trisannuelle basée sur l'inflation annuelle pour compenser les augmentations du coût de la vie.

**Pour ne pas rester isolé et impuissant face à la crise et aux réformes
Osez l'indignation. Dites non à l'individualisation. Portez vos revendications !**

VOTER pour SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT

C'EST CHANGER ET VOIR PROGRESSER LE CORPS des TSDD !

Le 9 AVRIL 2013,

VOTEZ et faites VOTER pour la liste de SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT